

## L'avis de Joël Gros sur les conclusions de l'audit financier



Joël Gros confie entrevoir un avenir difficile pour la CCPHG, «mais pas si sombre que cela»./ Photo DDM, C.T.

En 2017, la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises (CCPHG) a missionné le cabinet d'expertise comptable KPMG Toulouse pour réaliser un audit financier des comptes des trois anciennes collectivités ayant fusionnées (Luchon, Saint-Béat, Haut Comminges). Audit complété par une analyse prospective. En décembre, les conclusions sont tombées. Joël Gros, ancien président de la Communauté de communes du canton des vallées de Saint-Béat, s'exprime sur le sujet.

### **Quelle est votre réaction sur les conclusions de cet audit ?**

L'audit est à mon sens techniquement recevable, mais comme tous les audits, il est plutôt statique. Il faut en effet l'interpréter pour pouvoir se projeter sur les prochains budgets. La communauté de communes a pour moi toutes ses chances mais il faudra cadrer un certain nombre de choses et lui permettre de retrouver un rythme de croisière intéressant.

### **À votre avis, y aura-t-il des projets à abandonner ?**

Cet audit a permis de prendre la mesure des faiblesses financières de la nouvelle CCPHG dont il résulte une capacité d'autofinancement négative qui se traduit par un gel de nouveaux investissements jusqu'en 2020. Ces investissements doivent tenir compte de ceux d'ores et déjà inscrits sur le budget 2018 comme la Maison de santé à Marignac, le rocher d'escalade à Labroquère, l'atelier de découpe à Gourdan-Polignan...

### **Quel est pour vous le niveau d'impact sur le budget futur ?**

Il y aura un impact, c'est sûr, mais il sera limité en raison de nouvelles recettes issues de la fiscalité, des dotations de l'État et de la reprise des stations de ski. Voilà les trois points devant alléger le budget de fonctionnement de l'intercommunalité.

### **De quelle façon faut-il surmonter cet écueil ?**

Faire face tout d'abord, puis prendre les mesures qui s'imposent pour retrouver une situation moins tendue. Je pense à la mutualisation de l'activité administrative de la CCPHG sur un site central ; à l'optimisation de l'ensemble des ressources fiscales ; à la facturation exhaustive des services rendus aux communes ; à la commercialisation des terrains du Bazert...

*Propos recueillis par Christine Tellier*